

## SEMINAIRE NATIONAL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE

### TABLEAU DE PLANIFICATION DES ACTIVITES

====000=====

**SOUS-COMMISSION :** Contrôle démocratique du secteur de la sécurité : le rôle du Parlement

**Président :** M. Jean Benoît Gonda

**Rapporteur :** M. Emmanuel Rufin Ndakala

**Expert international :** M. Emmanuel Klimis

**(Annexe : liste des participants)**

**Liste des questions ayant encadré la discussion :** Sur la base des communications présentées par l'expert international et le président facilitateur, la commission s'est interrogée :

- 1) sur l'adéquation des moyens dont dispose le Parlement pour assurer son rôle de contrôle en matière de sécurité
- 2) sur le caractère complet et suffisant du cadre législatif existant en la matière
- 3) sur les actions concrètes à entreprendre en matière de contrôle parlementaire de la sécurité

**SYNTHESE DES DISCUSSIONS (max. 10 lignes) :**

En termes de moyens dont il dispose, il est convenu que le Parlement étende les compétences de sa commission défense à l'ensemble des questions touchant à la sécurité, et se dote de moyens renforcés dans ce cadre.

En termes d'instruments juridiques, diverses lois doivent faire l'objet d'une mise à jour, ou encore être votées.

En termes d'actions concrètes de contrôle, il a été proposé de mener deux enquêtes de terrain, l'une sur le personnel des forces de sécurité et de défense, l'autre sur les établissements pénitentiaires.

## I : Actions prioritaires dans les huit mois (échéance : décembre 2008)

Objectifs	Activités	Période (numérotation semaines)	Responsables (individu ou service précis)	Indicateurs de validation
<b>1. Améliorer le fonctionnement général du Parlement dans son rôle de contrôle du secteur de la sécurité</b>	1. Reformulation de la commission « Défense » en commission « Défense et sécurité » au sein de l'Assemblée nationale	5 mois à partir de la semaine prochaine	Assemblée nationale	Création de la sous-commission
	2. Redynamiser la commission « Défense et sécurité » et renforcer ses capacités par la désignation d'un assistant parlementaire expert sur les questions de sécurité	8 mois	Assemblée nationale (en partenariat avec le PNUD)	Engagement d'un assistant parlementaire
	3. Séminaire de formation des parlementaires sur les questions de sécurité et de défense	8 mois	Assemblée nationale et Comité sectoriel pour la RSS	Tenue du séminaire
<b>2. Mettre à jour et compléter le cadre législatif existant dans les domaines touchant à la RSS</b>	1. Loi de règlement pour la clôture de l'exercice budgétaire	8 mois	Ministère des finances et Assemblée nationale	Promulgation de la loi
	2. Adoption du projet de nouveau code forestier, du code de la faune et du code d'aquaculture	8 mois	Ministère des eaux et forêts et Assemblée nationale	Promulgation des trois codes
<b>3. Prendre des mesures concrètes en matière de contrôle parlementaire</b>	1. Enquête sur la vie des militaires à l'intérieur du pays (tourné des casernes), avec mandat étendu aux forces de sécurité	4 semaines (en cours)	Assemblée nationale	Enquête terminée et rapport publié

## II : Actions prioritaires dans les deux ans (échéance : 2010)

Objectifs	Activités	Période (numérotation mois)	Responsables (individu ou service précis)	Indicateurs de validation
<b>1. Améliorer le fonctionnement général du Parlement dans son rôle de contrôle du secteur de la sécurité</b>	1. Confier à la commission « Défense et sécurité » la mission de créer une structure en charge des renseignements	2 ans	Assemblée nationale	Création de la structure
<b>2. Mettre à jour et compléter le cadre législatif existant dans les domaines touchant à la RSS</b>	1. Loi de programmation sur les dépenses militaires	24 mois	Ministère de la défense et Assemblée nationale	Promulgation de la loi
	2. Cadre législatif des services de renseignement et du secret défense	12 mois	Gouvernement et Assemblée nationale	Promulgation de la loi
	3. Cadre législatif pour la police municipale	12 mois	Ministère de l'intérieur, association des maires, et Assemblée nationale	Promulgation de la loi
<b>3. Prendre des mesures concrètes en matière de contrôle parlementaire</b>	1. Organisation de visites des établissements pénitentiaires par la Commission Justice et Droits de l'homme	12 mois	Assemblée nationale	Descente de la commission dans les maisons d'arrêt

## **REMARQUES (max. 10 lignes)**

La sous-commission remet entre les mains des acteurs compétents les questions suivantes qui lui ont été soumises mais qui ne relèvent pas de sa compétence :

- adoption d'un manuel de procédure douanière
- décret d'application de la grille salariale des magistrats
- la mise à jour du statut du personnel militaire en matière de grades et avancement
- la publication des sanctions prises suite aux exactions commises par des éléments des forces de l'ordre et de sécurité
- l'organisation de séminaires de formation en RSS à l'endroit de la société civile